

Données extraites du CD(DVD)-ROM : La Résistance dans la Marne (2013)

Jean, Auguste, Noël MARTIN



Alias "Loius"

Etat-civil

Né(e) le/en 7 mars 1910 à Saint-Rémy (Saône-et-Loire)

Profession en 1940 : artisan menuisier-ébéniste

Domicile en 1940 : Non renseigné

Résistance

Lieux d'action : Marne

Organisation de Résistance : Front national de lutte pour l'indépendance de la France (FN), FTPF

Fusillé ou exécuté

Date d'exécution : 5 août 1943

Lieu d'exécution : L'Épine (Marne)

Commentaires

Jean Martin était le fils de Jean François et Marie Martin. Il avait épousé le 3 septembre 1932 à Saint-Rémy Marie Juliette Brondeault (ou Brandeaux selon la transcription du jugement déclaratif décès). Le couple était domicilié à Saint-Rémy (Saône-et-Loire), où Jean Martin exerçait la profession d'artisan-menuisier-ébéniste.

Militant communiste de Saône-et-Loire passé à la clandestinité fin octobre 1942, Jean Martin fut envoyé à Reims par le Front national de lutte pour la la libération et l'indépendance de la France sous le pseudonyme de Louis. Au début de 1943, il accueillit et hébergea Michel Sicre, secrétaire avant guerre du syndicat CGTU de la Société des transports en commun de la région parisienne (TCRP) qui, après avoir organisé le Front national en Bourgogne et en Franche-Comté, assura dans la Marne la direction départementale du mouvement. Jean Martin organisait la diffusion de tracts hostiles à l'occupant et était chargé du recrutement de résistants dans toute la région, de Château-Thierry (Aisne) à Rethel (Ardennes). Membre des FTPF, il rassemblait des armes, des munitions, des engins incendiaires qu'il se procurait auprès de résistants ardennais comme Raymond Gavart, et qu'il entreposait dans un immeuble situé rue de Trianon à Reims.

Le 15 février 1943, une perquisition de la Police française à Reims (Marne) découvrit le dépôt d'armes dans un appartement meublé et aboutit à l'arrestation de Jean Martin et de cinq camarades, parmi lesquels Maximilien Thomas, déporté le 11 novembre 1943 à Natzweiler, mort en déportation. Jean Martin fut incarcéré à la prison de Reims. L'instruction de son procès a d'abord été menée par le parquet de Reims. Le procureur de la République de Reims, procureur de l'État français aux ordres du gouvernement de Vichy, a fait transférer Jean Martin au quartier allemand de la prison de Châlons-sur-Marne (Châlons-en-Champagne) et a transmis le 24 juin 1943 le dossier et les caisses de munitions saisies par la Police française comme pièces à conviction au tribunal militaire allemand FK 531 siégeant à Châlons-sur-Marne. Jean Martin a été condamné à mort le 27 juillet 1943 par le tribunal militaire de la FK 531 pour « détention d'armes et activité communiste » et a été fusillé le 5 août 1943 sur le terrain de la Folie à L'Épine (Marne). Il a été le premier condamné à mort à être fusillé en ce lieu.

Un jugement déclaratif du tribunal civil de première instance de Châlons-sur-Marne rendu le 27 août 1943 et transcrit à l'état civil de cette ville le 7 septembre 1943, le déclare « décédé à Châlons-sur-Marne le 5 août 1943 à seize heures cinquante-trois minutes ».

Inhumé dans le cimetière de l'Est de Châlons, le corps de Jean Martin a été exhumé le 28 juillet 1948 et a été transféré dans un cimetière dont la localisation n'a pas pu être déterminée. Jean Martin a été reconnu « Mort pour la France » en 1945 et a été homologué FFI. Le titre d'Interné-résistant lui a été décerné ainsi que la Médaille de la Résistance par décret du 7 novembre 1958 publié au JO du 3 décembre 1958.

Auteurs : Jean-Pierre Husson, Jocelyne Husson

Décorations et récompenses

- Médaille de la Résistance française

Sources complémentaires

- Maitron : Biographie en ligne - ([voir](#))
- Service historique de la Défense, Vincennes : GR 16 P 397986
- Autre source : L'Union (dernière lettre), 13-14 septembre 1947

En savoir plus

Retrouvez la biographie détaillée de **Jean, Auguste, Noël MARTIN** dans le CD(DVD)-ROM :

